



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 16 juin 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	17	17 + 2 pouvoirs

Date de convocation 11 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu en Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Dominique ROUSSEAU**, Maire.

Présents : Sébastien FRESSE, Olivier LAMIELLE, Céline CAILLET, Bruno DEBARD, Elodie MASKO ZABE, Frédéric ORY, Vincent MAIRE, Allison BAUDOIN-SALLEZ, Christian JACQUES, Quentin GERARD, Fanny CARDOT, Ghyslaine GSCHWEND, Christine MEYER, Jean-Claude ROMARY, Dominique ROUSSEAU, Romane MAAS, Stéphanie HINDELANG.

Absents excusés : Laetitia RÉVEILLÉ, Guillaume ÉTÉVÉ

Procuration :

Laetitia REVEILLE a donné pouvoir à Fanny CARDOT,
Guillaume ÉTÉVÉ a donné pouvoir à Sébastien FRESSE.

Madame Fanny CARDOT a été nommée secrétaire de séance.

Finances publiques : Subventions inf à 23 000€(7.5.2)
Objet : Subventions aux associations 2026
Délibération : D_59_2026

M. le Maire expose aux conseillers municipaux qu'il convient de déterminer le montant des subventions accordées aux associations Flavinéennes.

Mme HINDELANG Stéphanie, conseillère déléguée à la culture et aux associations, explique que cette année, la méthode de calcul des subventions aux associations n'a pas évolué. Celle-ci évoluera pour l'année 2027.

Elle précise que, par délibération n°6_2026 du 09 février 2026, le conseil municipal avait voté le versement d'un acompte correspondant à 50 % des subventions 2026 aux associations bénéficiaires, afin de préserver leur trésorerie dans l'attente de l'attribution définitive.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE à 19 VOIX POUR**, d'octroyer une subvention complémentaire aux associations suivantes :

.../...

.../...

Association	Subvention 2026	1 ^{er} Acompte 2026 versé	2 ^{ème} Acompte à verser
AMAP	280 €	0	280 €
Anciens Combattants	600 €	300 €	300 €
ARPA	1 500 €	750 €	750 €
Badminton	400 €	250 €	150 €
Créa Passion	300 €	150 €	150 €
Familles Rurales	2 000 €	1 000 €	1000 €
FCRF2M	800 €	400 €	400 €
Flav' Danse	400 €	200 €	200 €
HBCFFR	4 500 €	2 250 €	2 250 €
L'Atelier	300 €	150 €	150 €
Les Amis de l'Orgue	- €	- €	
Loisirs et Culture	- €	- €	
Nancy Vol Libre	100 €	- €	100 €
Souvenir Français	- €	- €	
Tennis de Table	600 €	300 €	300 €
Traits Vivants	500 €	250 €	250 €
Volley	- €	- €	
Flam54	400 €	125 €	275 €
USEP	75 €	75 €	-
Sous total :	12 755 €	6 200 €	6 555€
Familles Rurales pour Resto Loisirs	15 000 €	7 500 €	7 500 €
Total :	27 755 €	13 700 €	14 055 €



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Affiché le 22 juin 2026

Pour extrait conforme

Dominique ROUSSEAU, Maire

[[[signature1]]]

Dominique ROUSSEAU
2026.06.23 11:10:20 +0200
Ref:11260426-16989304-1-D
Signature numérique
le Maire